

SEANCE DU 21 JUIN 2016

Présidence : Madame Maria Guichard

En ce deuxième conseil de l'année, la présidente salue la présence de :

Madame la syndique,
Madame la municipale, Messieurs les municipaux,
Mesdames et Messieurs les conseillers,
Monsieur Gérald Chollet, le boursier
La presse, le public et les futurs conseillers

- **Ouverture de la séance**

La présidente déclare la séance ouverte à 19h00.

- **Appel**

La secrétaire lit la liste des membres du conseil qui se sont excusés ou fait excuser:

Membres excusés : M. Arnaud André
M. Jean-Luc Bezençon
Mme Magali Borgeaud-dit-Avocat
M. Gabriel Galibourg
Mme Anny Graber
Mme Marie-Joëlle Helfer-Cavillier
Mme Christiane Maillefer
M. Jean-Jacques Moser
M. André Müller

Membres non-excuses : M. Gilles Däscher
Mme Michèle Mœckle
Mme Colette Nicolas-Petermandl
M. Pierre-André Scheidegger

La secrétaire procède ensuite à l'appel nominal des membres du conseil régulièrement assermentés :

33 membres présents
09 membres excusés
04 membres non-excuses

- **Quorum**

Le nombre de conseillers élus assermentés étant de 46
Le nombre de conseillers nécessaires pour le quorum est de 24
Le nombre de conseillers présents est de 33
Le nombre de conseillers participant au vote à main levée est de 32

La présidente ne participe au vote, que pour départager celui-ci, selon les articles 29 et 79 al. 10 du RC.

Le quorum étant atteint, la présidente déclare que le conseil peut valablement délibérer selon l'article 53 du RC.

La présidente informe que les 3 derniers conseillers qui n'ont pas été assermentés le 9 juin, le seront lors du prochain conseil communal du mois de septembre.

M. Dominique Gafner, sera assermenté prochainement devant le bureau du conseil communal.

La présidente mentionne la présence de Mme Carnal Elena, architecte-associée du bureau EO architectes SA. Mme Carnal va nous faire une présentation sur le futur collège.

La présidente donne la parole à Mme Cornélia Gallay, syndique qui va nous dire quelques mots en introduction de cette présentation.

Mme Cornélia Gallay prend la parole.

La municipalité a souhaité vous présenter le projet de cette nouvelle école sur lequel nous travaillons depuis maintenant 5 mois avec notre architecte.

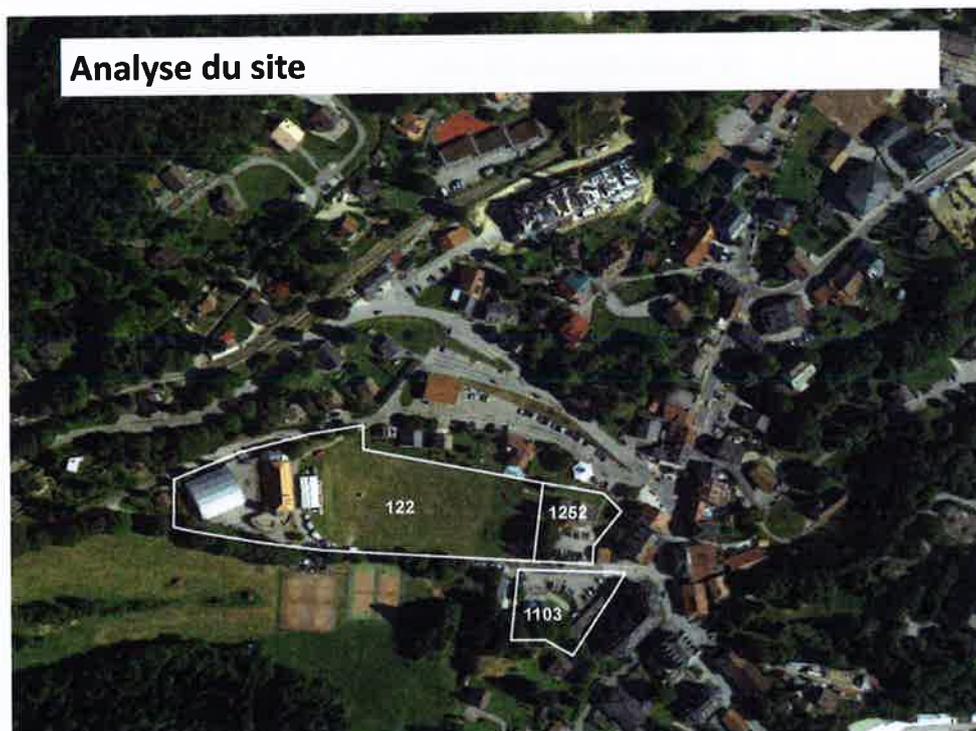
Mme Elena Carnal est architecte-associée du bureau EO architectes. Aujourd'hui nous avons un projet qui est arrêté à un certain stade et nous allons encore travailler jusqu'à l'enquête publique qui aura lieu cet été. Il faut voir ce projet comme un instant T, ce n'est pas encore le projet définitif. L'image et certains points ont déjà été arrêtés et c'est ce que Mme Elena Carnal va présenter.

La présidente remercie Mme Cornélia Gallay et donne la parole à Mme Elena Carnal

Mme Elena Carnal, architecte prend la parole

Tout d'abord on nous a approché avec la parcelle 122, d'utilités publiques où se situe le centre du Vallon, puis par la suite l'étude s'est élargie et étendue à des parcelles complémentaires sur la 1252 et la 1103. Vous verrez qu'en finalité nous parlons toujours de ces trois parcelles car elles ont un lien étroit.

Nous voyons une représentation du centre du village qui fait ressortir la texture du village. Nous pouvons constater que le Vallon est légèrement excentré.



Un autre schéma qui prend une grande importance c'est la lecture des différents réseaux de circulation avec les réseaux primaires (parking etc.), les réseaux secondaires, ces différents réseaux ont été démontré en couleurs.

École et accueil uape



Le côté végétal est important avec différentes densités, il est important de le faire ressortir.

A partir de là, nous avons essayé de ressortir quelques règles afin de construire notre projet. Une de ces règles est de conserver la zone de dialogue dans ces périmètres entre le centre administratif et le Vallon, il est important que cela reste. Dans la même logique, nous avons une topologie très marquée, il était important à nos yeux de ne pas construire dans la cuvette.

Un autre facteur très important est de reconnaître l'importance de ce Vallon et de faire en sorte qu'il reste, qu'il ne soit pas changé avec quelque chose de nouveau.

Nous avons séparé le programme en deux termes, l'école et le Vallon. Au travers de certaines réflexions avec la commission de construction, nous avons proposé de déplacer l'unité d'accueil, de la mettre dans le cadre de l'école.

Comme autre élément du programme de départ il est important d'assurer une autonomie de l'accueil parascolaire qui représente deux entrées séparées communicantes par le biais du bâtiment mais ce sont bien deux fonctions et deux horaires différents, il fallait assurer ce dialogue.

Il était également important d'assurer les livraisons dans le Vallon. Une des contraintes de notre cahier des charges était de pouvoir assurer dans le programme l'extension du programme scolaire donc de base 4 classes d'enseignement et ses dégagements et trouver une réponse pour étendre le programme scolaire à 2 classes supplémentaires.

Pour la partie parking, il était important de garantir la sécurité des écoliers, des piétons par rapport aux circuits des véhicules. Les règles importantes du cahier des charges sont la sécurité et le fonctionnement, un minimum de 60 places plus des places dépose-minute. Certains critères ont plus d'importances que d'autres mais cela reflète les bases de nos discussions pour démarrer ce projet.

A partir de là, nous avons commencé à travailler sur une étude de faisabilité au sens large sur les 3 parcelles citées. En tant que nouvelle architecte et sans avoir l'historique du village, nous avons fait une première proposition qui était d'abord de mettre en place l'école dans le périmètre du pôle public au village à proximité du pôle administratif en lieu est place de l'école actuelle. La proposition était de poser cette école sur un parking sous-terrain, de concentrer les deux parties du programme. Suite à cette réflexion il a été décidé que non, que l'école était trop éloignée du Vallon. La phase transitoire devenait trop compliquée (mise en place de porta-cabines etc.). Par contre le parking est intéressant à cette localisation car il est finalement assez vite rapproché à l'axe principal de la route de Nyon et cela représente un intérêt au point de vue de ce fameux croisement et de la minimisation des risques et de la rapidité d'accès par rapport à la route principale.

Une autre proposition a été longuement étudiée, celle de mettre en place ce même programme donc superposer un parking sous une école mais cette fois à proximité du Vallon. A ce moment là il a été dit oui l'école est bien connectée au Vallon par contre le parking se trouve déconnecté des axes principaux.

Nous avons donc trouvé une place pour chaque élément du programme, c'est-à-dire l'école à proximité du Vallon et le parking dans un périmètre qui sera placé à proximité de l'axe principal de la route de Nyon.

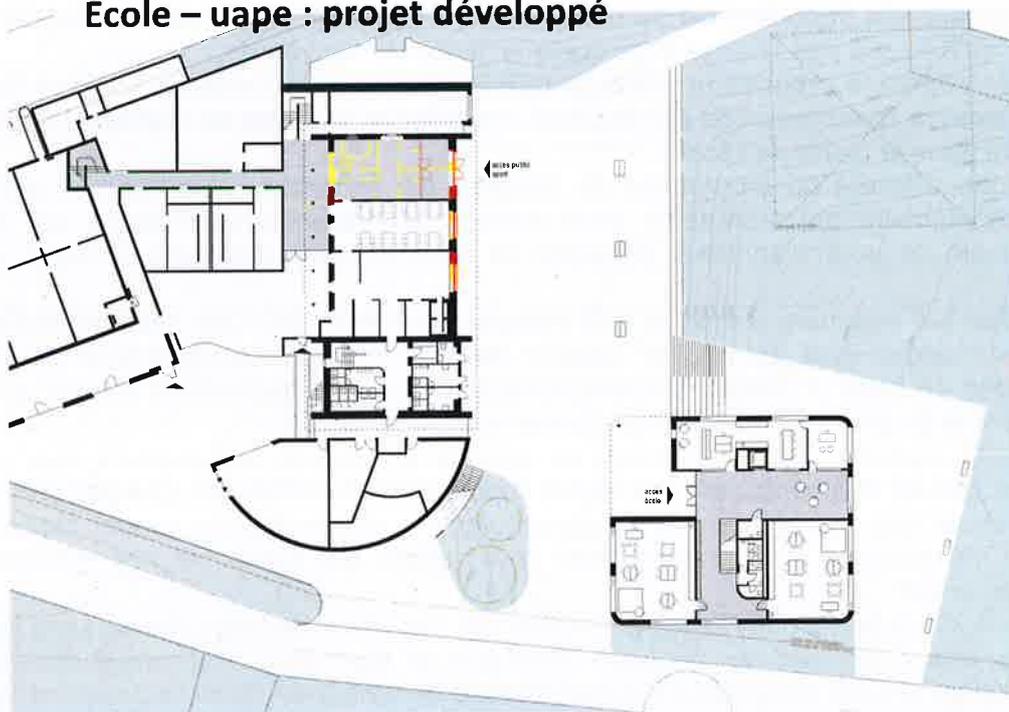
A partir de là, vous comprenez qu'il y a deux bâtiments, deux projets séparés, un projet pour l'école et l'UAPE et un projet pour le parking public.

Au niveau de l'implantation, nous avons une école compacte sur trois niveaux avec une extension possible sur un quatrième niveau. Il est vraiment important de donner un cadre au Vallon, d'utiliser l'espace qui nous reste entre la place du Vallon et le chemin J.-J. Rousseau pour caler ce bâtiment avec un bâtiment autour duquel on tourne avec des accès en partie bas avec une sorte de liberté dans la forme. Un bâtiment prioritairement compact, car en parlant compacité dans forme nous parlons d'économie en terme de terrain. Nous venons d'une manière respectueuse se caler dans le paysage existant avec peu d'intervention au niveau du mouvement des terres afin d'économiser des travaux voir des terrains.

Une première option a été largement développée celle d'avoir l'école sur trois niveaux et de mettre l'UAPE sous la place du Vallon avec une ouverture sur l'est et de prévoir l'extension sur la toiture de l'école. Nous avons abandonné cette idée. Nous avons cherché d'autres variantes de cette idée avec une répartition un peu différente, l'école qui surplombe sur deux niveaux avec une partie du programme scolaire sous la place. Ce schéma nous a effectivement dispendieux pour finalement se dire qu'il fallait vraiment trouver un programme compacte et que cela allait être la meilleure solution au niveau financier et économique.

Le schéma présenté (slide ci-dessous) est le programme de l'UAPE revu à la baisse avec un changement de dimension. L'école qui surplombe ce volume et une extension possible en toiture.

École – uape : projet développé



Voilà le projet dans sa vision du rez-de-chaussée c'est-à-dire un plan connecté à la plateforme du Vallon. Cette plateforme est plus large qu'à l'heure actuelle, par contre la surface topographique reste le même. L'idée d'un marquage clair est de redessiner cette place de l'école, du Vallon qui prend un tout nouveau sens. Cette place elle devient la place des accès à des aménagements aux zones sportives publiques, elle devient la place de référence.

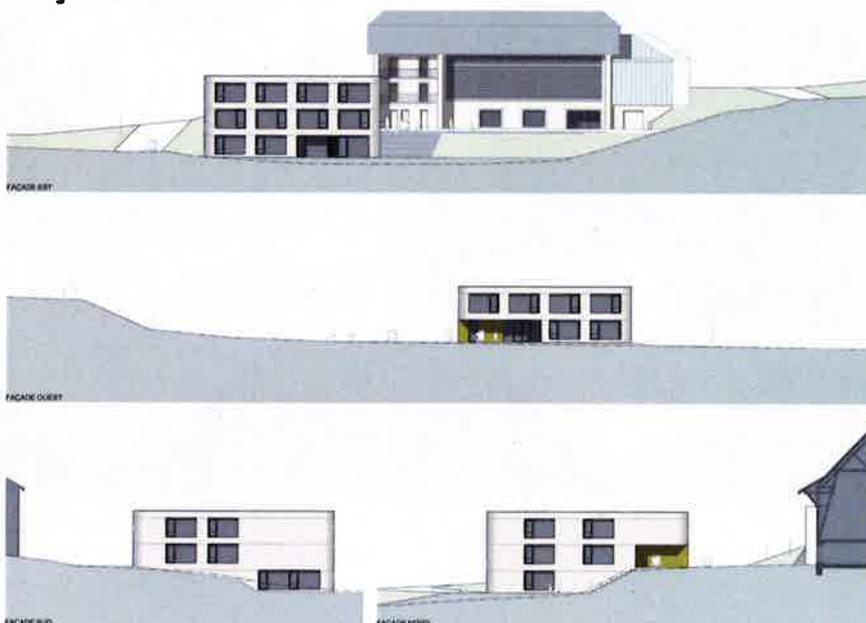
Au niveau de cette place de référence nous trouvons l'école accessible au niveau du rez-supérieur. Nous trouvons un bâtiment simple avec un programme de préau couvert. Un programme administratif (salle des maîtres, bureau du directeur, zone de travail). Ensuite les zones distributives, accès aux zones services (sanitaires, nettoyages etc.) et deux premières classes destinées aux enfantines qui sont sensiblement séparées de l'étage où nous avons les primaires.

Nous tenons absolument à garder, à l'intérieur de cette école, des vues du village.



Ici je répète, quelque peu, une information aussi pour que vous ayez l'ensemble des plans qui concerne l'école.

Façades école



Nous avons le rez-inférieur qui est partiellement dans le terrain, une bonne portion de la façade se dégage étant donné que nous avons cette différence de niveaux entre le haut et le bas du Vallon.

Nous voyons l'accès à l'UAPE, indépendant de l'école mais connecté par le biais de son système distributif intérieur avec gestion possible de fermer ou non cette porte qui accède à l'école. Nous voyons également un large couvert qui permet d'accéder à un généreux système d'entrée où les enfants se déshabillent, il y a aussi un bureau pour éducateur avec les zones techniques et sanitaires puis un centre de vie qui avoisine les 100m² pour accueillir le parascolaire qui bénéficie de larges vues sur le village à l'est et au sud.

En montant nous avons un système est-ouest avec 2 classes, une qui regarde à l'est et une qui regarde à l'ouest. C'est un système simple qui est adapté pour le système scolaire.

Vous pouvez voir en traitillé sur un des slides précédents, ce que pourrait être l'extension. Le programme est simple avec une belle vue, superposé avec deux classes supplémentaires.

L'idée de ce projet est de proposer un objet simple autour duquel on tourne, posé sur le terrain naturel. Pour l'instant nous travaillons sur un modèle de fenêtre généreux. Vous voyez que le bâtiment donne un cadre au Vallon. Nous optimisons les fenêtres afin d'offrir aux élèves une vision sur l'extérieur et l'idéal est d'avoir un objet sur les quatre façades avec une fenêtre unique qui se répète pour accentuer l'effet de ce bâtiment qui tourne.

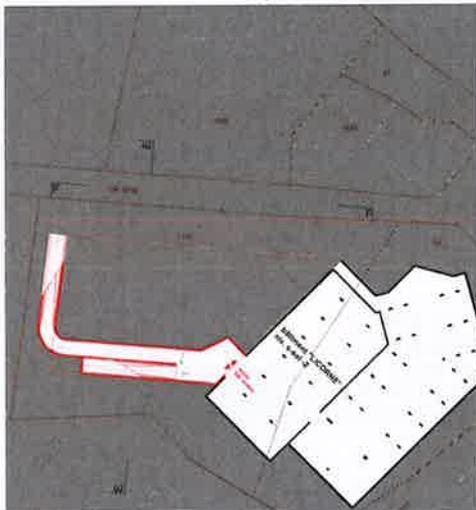
Ce bâtiment fait le double du bâtiment actuel donc la vue du Vallon va bien-entendu changer.

L'option du parking qui a été développé est un parking sous niveau avec un circuit à un sens et un accès par rampe.

Le long de J.-J. Rousseau nous trouvons les 14 places dépose-minute.

Projet : 97 places (14 extérieures) / 3 niveaux hors sol

Tableau M2 / M3					
	N° Volume	Surface m2	Surface couverte m2	Hauteur	Volume m3
Niveau 2 Terrasse	30	1'150	145	3.0	435
Niveau 1 Etage	27	1'150	1'150	3.0	2'450
Niveau 0 Rez-de-chaussée	26	1'150	1'150	3.0	2'450
Niveau -1 Sous-sol	0	300	300	3.3	990
	83	3'750	2'745		6'325
Coût par bâtiment	14				
TOTAL	97				

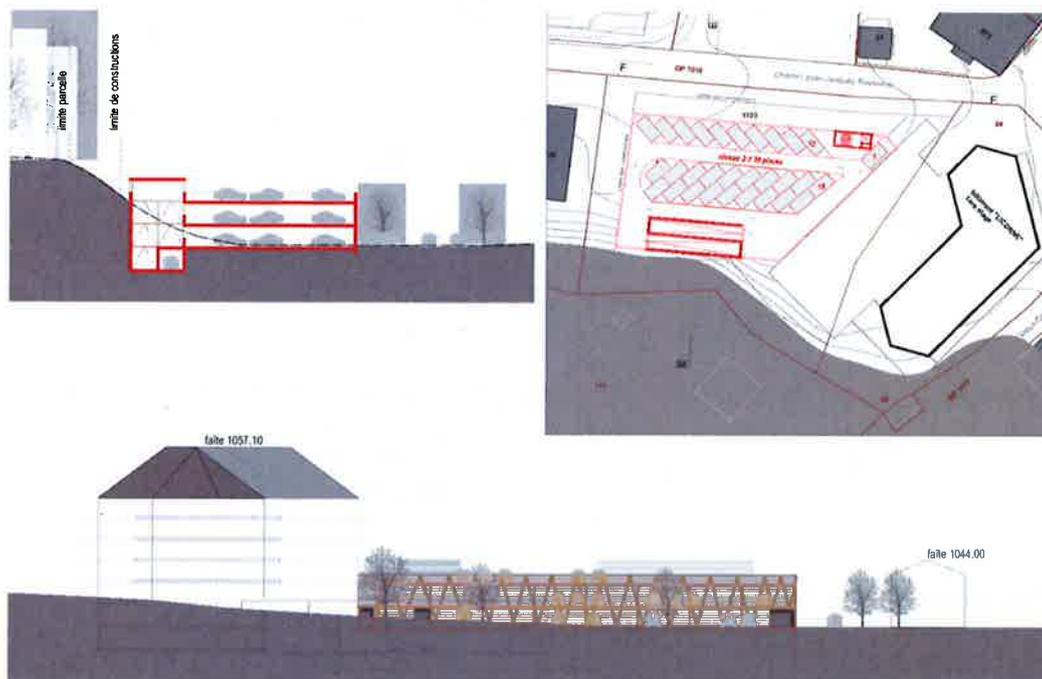


NIV -1 / SOUS-SOL



NIV 0 / REZ-DE-CHAUSSEE

Projet : 97 places (14 extérieures) / 3 niveaux hors sol



La présidente remercie Mme Elena Carnal et donne la parole à M. Jean-François Christen

M. Jean-François Christen prend la parole

Q : Nous avons vu que le dernier étage du parking n'était pas couvert. Or, en hiver nous sommes plus ou moins en station et j'aimerais savoir ce qui est prévu pour le déneigement ou l'agglomération de la neige autour de ce parking.

La présidente remercie M. Jean-François Christen et donne la parole à Mme Elena Carnal

R : Il y aura une possibilité de monter via les rampes qui seront des rampes d'accès aux petits engins de déneigement. L'autre idée qui a été évoquée serait de fermer l'accès au niveau supérieur (à ciel ouvert) en cas de nécessité.

La présidente remercie Mme Elena Carnal et donne la parole à M. Denis Berger

M. Denis Berger prend la parole

Q : La question que tout le monde attend est, est-ce que le budget qui a déjà été voté par ce conseil pour ce projet est respecté ?

La présidente remercie M. Denis Berger et donne la parole à Mme Elena Carnal

Mme Elena Carnal prend la parole

R : Pour ce qui est du parking, il est plus grand donc le programme est plus important. Nous avons un parking sous une école et maintenant nous avons un parking dans un autre périmètre avec un programme plus important.

La présidente remercie Mme Elena Carnal et donne la parole à Mme Amandine Lohri

Mme Amandine Lohri prend la parole

Q : Ma question concerne les places dépose-minute, seront-elles destinées aux parents qui viennent déposer leurs enfants ? Les professeurs se parqueront-ils au parking ? Est-ce que les places sur la place Sy-Vieuxville disparaîtront ?

La présidente remercie Mme Amandine Lohri et donne la parole à Mme Cornelia Gallay

Mme Cornélia Gallay, syndique prend la parole

R : Oui. Cela permettra d'avoir une réflexion par rapport à l'espace Sy-Vieuxville.

La présidente clôt la discussion et passe au point suivant.

N'ayant pas reçu de modification la présidente passe ensuite à l'approbation du procès-verbal du conseil communal du 17 mars 2016 tel que présenté.

- **Approbation du procès-verbal de la séance du conseil communal du 17 mars 2016**

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE :

D'approuver le procès-verbal de la séance du conseil communal du 17 mars 2016 par :

28 voix pour
04 abstentions

- **Correspondance du bureau du conseil communal**

La présidente lit une lettre envoyée au bureau du conseil communal de la part de M. François Lanz. Cette lettre concerne une enquête publique sur la parcelle 162 pour la construction de 5 villas jumelles et une villa individuelle avec un garage sous-terrain commun. Suite à une décision que la municipalité a délivrée sur ce projet, M. Lanz a souhaité nous communiquer quelques mots sur ce qu'il le touchait le plus.

La présidente mentionne avoir envoyé à tous les conseillers une copie de la lettre qui a été adressée à Mme Jacqueline De Quattro, comme la commission des finances l'avait souhaité.

N'ayant plus de communication, la présidente passe au point suivant. Elle passe la parole à la municipalité

- **Information de la municipalité (sans discussion, ni vote)**

Mme Cornélia Gallay, syndique prend la parole

Dominique Gafner

Dominique Gafner a dû se faire opérer d'une double hernie discale il y a une semaine et sera en arrêt durant 6 semaines.

Apprentis

Nos deux apprentis ont terminé leur première année d'apprentissage avec une excellente note moyenne autour de 5. Nous les félicitons vivement. Félicitations et merci aux responsables de formation et à nos collaborateurs.

Réservoir Cheseaux

Aujourd'hui le réservoir est rempli pour effectuer les tests d'étanchéité. La mise en service s'effectuera après les vacances d'été. Quelques mesures supplémentaires sont aujourd'hui à l'étude afin que le basculement des deux réseaux de pression (inférieur et intermédiaire) en un seul, se passe bien, compte tenu de nos anciennes conduites dans le village.

Sécurité-police

Après 3 années d'expérience avec nos agents de sécurité publique (ASP), nos cinq communes (Arzier-Genolier-Givrins-Trélex et Saint-Cergue) ont mis un terme au contrat de prestations qui n'a pas été satisfaisant.

Depuis l'automne 2015 la gendarmerie est à nouveau davantage présente et à disposition des communes, soit avec des patrouilles, soit avec le nouveau poste de gendarmerie mobile. La politique de communication et de collaboration de la gendarmerie en cette fin de législature a changé à notre grande satisfaction. Les informations circulent et nos demandes sont rapidement traitées.

Afin de compléter la sécurité sur le territoire communal, la municipalité a mandaté le SIR (Service d'Intervention Rapide) qui effectuera des rondes de surveillance. Le personnel dispose d'une formation très spécifique, ce qui permet d'intervenir très efficacement en cas de nécessité. Il collabore très étroitement avec la gendarmerie.

TéléDôle

38 communes ont répondu positivement à la cession des actions de TéléDôle, seulement 3 communes ont refusé.

Les négociations avec la Sogestar pour la reprise de l'exploitation du massif de la Dôle cet hiver sont toujours en cours.

Le 22 juin, demain, aura lieu ici-même l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires lors de laquelle nous donnerons les mêmes informations concernant les négociations.

Conseil régional

Le conseil régional a édité 2 rapports, le rapport annuel ainsi que le rapport 2015 du programme de l'organisation des transports publics. Ces rapports sont disponibles et peuvent être téléchargés sur le www.regionyon.ch

Les manifestations futures

25 juin	Revue 2016 des sapeurs-pompiers
Juillet-septembre	Programme des promenades-concerts 2016
9 juillet	Manœuvre franco-suisse, organisé par les pompiers
10 juillet	Fête du centenaire du NtSCM
17 juillet	Marché artisanal
30 juillet	Fête de la Cure
1 ^{er} août	Fête nationale
13 août	Fête de la mi-été
30 sept-1 ^{er} oct.	La Borne (spectacle par Les Entractés)

La présidente remercie Mme Cornélia Gallay et passe la parole à M. Pierre Graber

M. Pierre Graber, municipal prend la parole

Trafic routier

Je désire revenir sur les futures manifestations au village qui vont forcément perturber et bloquer la place de la gare. Nous avertirons tous les riverains qui devront changer de circuit pour rentrer chez eux. Ces perturbations auront lieu les 10 et 11 juillet pour les installations et démontage et le 17 juillet pour le marché artisanal.

L'église

En ce qui concerne la rénovation de l'église, préavis N° 09/2015 pour un montant de CHF 86'300.-, certains travaux ont été entrepris. Il y avait un gros problème d'humidité. Nous avons dégagé tout l'arrière de l'église et nous avons trouvé la cause de cette humidité. Il s'agissait d'un problème lié à une chenaux qui dans le passé s'écoulait dans un conduit en béton et qui a été recouverte de pavés. Finalement cet écoulement ne se faisait plus dans la rigole mais allait directement s'infiltrer dans l'église. La deuxième raison est qu'il y avait un drain autour de l'église complètement bouché, l'eau stagnait autour du cœur de l'église.

Tout ceci a été rénové, il y a maintenant un drainage tout autour de l'église. Il reste à faire maintenant le chauffage pour un montant de CHF.52'800.- qui commencera au mois d'août.

Cas urgent

Nous avons eu un contrôle OIBP dans l'appartement que l'on loue dans la vieille école de St-Cergue. Je suis allé voir les résultats de ce contrôle électrique et j'ai constaté que l'état de la salle-de-bain était proche de l'insalubrité. Je trouve inadmissible que l'on loue un appartement dans cet état d'où l'urgence d'effectuer ces travaux. Cela était prévu que partiellement dans le budget, nous devons rajouter le contrôle électrique pour un montant de CHF 12'000.- ce qui fait un dépassement de CHF 17'000.- mais je suis sûr que vous comprenez l'urgence.

Les routes

Nous sommes également en dépassement budgétaire car l'état des routes cette année est catastrophique. Le budget a été augmenté à CHF 160'000.-. Nous devons impérativement entreprendre des travaux sur les regards et grilles de route, donc le compte route sera en dépassement de CHF 14'400.-. Il faut également canaliser l'eau à différents endroits, étant donné le dépassement budgétaire un préavis sera présenté au conseil de septembre pour environ CHF 30'000.- pour ce dernier objet.

La présidente remercie M. Pierre Graber et passe ensuite la parole à M. Paul Ménard

M. Paul Ménard, municipal prend la parole

Sachez que nous avons renégocié un emprunt de CHF Mio 1,6. Cet emprunt sera fait sur 6 mois, le taux d'intérêt est de moins .08%.

Aujourd'hui sachez que c'est une bonne nouvelle pour les communes de pouvoir emprunter à des taux d'intérêts négatifs. Les conditions sont favorables pour investir.

La présidente remercie M. Paul Ménard et donne la parole à Mme Danièle André, municipale qui n'a pas de communication.

La présidente passe au point suivant

- **Approbation de l'ordre du jour**

La présidente ouvre la discussion sur l'ordre du jour

La parole n'étant pas demandée, la présidente clôt la discussion et passe à l'approbation de l'ordre du jour tel que présenté,

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE :

D'approuver l'ordre du jour:

à l'unanimité par : 32 voix

- **Point n°1 de l'ordre du jour**

Préavis N° 06/2016 – Comptes 2015

La présidente donne la parole à la municipalité

M. Paul Ménard, municipal prend la parole

Je suis heureux de pouvoir présenter des bonnes nouvelles pour 2015. Nous avons prévu dans le budget un déficit de l'ordre de CHF 200'000.- et nous nous retrouvons avec un excédent budgétaire de plus de CHF Mio 1,64. Les infrastructures sont vieillissantes et il faut maintenant mettre les bouchées doubles.

Les revenus fiscaux sont plus élevés de plus CHF 700'000.- parce que la population croît.

Sachez qu'une petite partie du budget est sous contrôle de la municipalité, l'essentiel de nos dépenses viennent du canton, c'est-à-dire la facture sociale, la péréquation etc. Le point d'impôt est de point 66. Je vous rassure dans la moyenne des communes du canton

Les charges sont maîtrisées en ce qui nous concerne. Nous sommes dans les lignes du budget qui avait été prévu. Elles sont plus élevées qu'en 2014, nous sommes une commune qui paye chaque année un peu plus au niveau de la péréquation de la facture sociale ce qui explique la différence.

En 2015, nous avons vendu des terrains en DIP pour un montant de CHF 410'000.-. Les investissements bruts touchent principalement la mise en place de la station de pompage de combe Froide et l'organisation du réservoir.

Les intérêts de la dette cette année sont inférieurs, cette année nous sommes autour de CHF 40'000.-, la moyenne des intérêts de la commune est d'environ 11,68% dans l'ensemble des prêts qui sont envisagés.

Lorsque l'on regarde les comptes de fonctionnement par rapport à 2014 les finances sont relativement inférieures, par contre au niveau du total des comptes de fonctionnement nous sommes à CHF Mio 13.

Gérald Chollet, notre boursier, que je remercie car il fait un travail fantastique. C'est écart entre les comptes et le budget vient de la marge péréquative et de la facture sociale, nous en faisons généralement les frais 10 mois après la clôture des comptes. C'est toujours un peu compliqué de trouver un système d'analyse afin de pouvoir évaluer au mieux plafond d'endettement, intérêt etc. En comparant les comptes de 2012 et 2015 nous voyons que cette année nous dépassons le million.

L'évolution des revenus financiers, nous avons parlé essentiellement des impôts. Nous avons budgéter CHF Moi 6,227 et là nous sommes presque à CHF Mio 7. Une partie importante est la participation des remboursements.

Au niveau de l'évolution des impôts, la bonne nouvelle est que les impôts augmentent donc nous voyons l'évolution, tout impôts confondus depuis 2012, tout en tenant compte que entre 2013 et 2014 nous sommes passés à point 66, c'est un minimum pour maintenir une situation financière stable. Ne vous inquiétez pas nous sommes largement dans la moyenne cantonale.

Peu de chose à dire concernant au niveau des investissements, nous avons été très raisonnables pendant des années. Nous commençons à voir le résultat des investissements qui ont été acceptés par le conseil communal, entre-autre au niveau de la mise en place du réservoir des Cheseaux et de la station de pompage.

Pour ce qui est de l'école, il y aura une augmentation de la dette pour la commune jusqu'en 2018. En 2018 l'école sera reprise par l'AISGE. Aujourd'hui la commune veut financer la construction de ce projet.

La capacité d'autofinancement, nous sommes vraiment dans la moyenne cantonale.

L'état des dettes, il est important d'augmenter les prêts qui ont été fait par la commune, Ce qui est important de dire c'est qu'aujourd'hui ces prêts sont négociés à des taux nettement avantageux pour la commune ce qui fait que l'intérêt de la dette est passée de 2013 à CHF 400'000.- et aujourd'hui nous avons réussi à diminuer de moitié.

Nous avons encore des prêts DR, comme expliqué le taux moyen de l'ensemble de nos prêts tourne autour de 0.68%

La péréquation est en nette croissance, pas uniquement pour St-Cergue mais pour l'ensemble des communes. Nous ne sommes pas une commune pauvre mais une commune qui participe au bien-être des finances du canton.

La décomposition des charges financières, je parlais tout à l'heure de l'essentiel qui est l'aide des subventions. Nous contrôlons à peine moins que la moitié des finances.

En gros nos finances sont dans une bonne situation, nous n'avons pas d'éléments en rouge. Ce qui est important de considérer c'est que nous avons un excellent contrôle du coût de la dette.

En conclusion, je suis heureux de présenter des comptes positifs alors que nous avons prévu un léger déficit. Nous pouvons voir l'avenir avec confiance.

La présidente remercie M. Paul Ménard et donne la parole à la commission de gestion

Mme Sandra Sordet prend la parole

Après tous ces chiffres je ne vais pas m'étendre beaucoup plus. C'est avec une certaine émotion que nous présentons notre dernier rapport étant donné que nous ne nous représentons pas. Les comptes, la gestion sont des sujets complexes, nous mettons notre nez dedans une fois par année et ce n'est pas toujours évident de s'y retrouver. De par notre rapport, nous avons essayé de décortiquer le tout afin de vous donner un éclaircissement et des éléments clés pour dégager les sujets qui nous ont semblé pertinent.

Un grand merci à Gérald Chollet qui nous a beaucoup aidé et avec qui la collaboration a été extraordinaire. Un merci également à tous les membres de la municipalité. Nous espérons avoir rendu un rapport qui vous a aidé à comprendre tous ces chiffres.

La présidente remercie Mme Sandra Sordet et ouvre la discussion chapitre après chapitre

Ouverture de la discussion sur le chapitre **1. Administration générale** :

La parole n'étant pas demandée, la présidente clôt la discussion

Ouverture de la discussion sur le chapitre **2. Finance** :

La parole n'étant plus demandée, la présidente clôt la discussion

Ouverture de la discussion sur le chapitre **3. Domaines et bâtiments** :

La parole n'étant pas demandée, la présidente clôt la discussion

Ouverture de la discussion sur le chapitre **4. Travaux** :

La parole n'étant pas demandée, la présidente clôt la discussion

Ouverture de la discussion sur le chapitre **5. Instruction publique et cultes** :

La parole n'étant pas demandée, la présidente clôt la discussion

Ouverture de la discussion sur le chapitre **6. Police et contrôle des habitants** :

La parole n'étant pas demandée, la présidente clôt la discussion

Ouverture de la discussion sur le chapitre **7. Sécurité sociale** :

La parole n'étant pas demandée, la présidente clôt la discussion

Ouverture de la discussion sur le chapitre **8. Services industriels** :

La parole n'étant plus demandée, la présidente clôt la discussion chapitre par chapitre et ouvre la discussion générale sur l'ensemble du préavis.

La présidente donne la parole à M. Antoine Brawand

M. Antoine Brawand prend la parole

Info : Nous avons eu un rapport très optimiste. Dans l'ensemble les comptes sont réjouissants. Une question se pose, est-ce que la commune a fait suffisamment d'investissements ? Je vous rappelle qu'au cours de cette législature le conseil communal a refusé d'entrer en matière sur la création d'un centre intergénérationnel qui aurait permis d'adopter à la fois une crèche, de donner des logements pour les personnes âgées etc. donc il est clair que nous avons refusé un investissement d'environ CHF Mio 4,5 je crois, cela se ressent actuellement sur les comptes communaux.

Deuxième point, c'est une question qui se pose depuis de très longues années. Il était question autrefois de créer un système de transport communal avec un système de navette par exemple, or ce système avait également été écarté.

Ce qui aurait pu diminuer les charges mais ça veut aussi que cela a des conséquences sociales et environnementales négatives et il me semble que ces questions devraient être reprises par la nouvelle municipalité.

La présidente remercie M. Anoine Brawand, clôt la discussion et passe au vote du préavis N° 06/2016 - comptes 2015 tel que présenté :

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE:

Le préavis N° 06/2016 est accepté :

à l'unanimité par : 32 voix

La présidente remercie M. Gérald Chollet, boursier M. Paul Ménard, municipal pour leur travail.

La présidente passe à la 2^{ème} partie du point N° 1 de l'ordre de jour, la gestion de l'année.

La présidente donne la parole à la municipalité puis à la commission de gestion qui n'ont rien à rajouter.

La présidente ouvre la discussion sur la 2^{ème} partie du point N°1 de l'ordre de jour, la gestion de l'année.

La parole n'étant pas demandée, la présidente passe au vote relatif à la 2^{ème} partie du point N°1 de l'ordre du jour, la gestion de l'année.

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE:

Vu le rapport de la municipalité sur la gestion et les comptes

Vu le rapport de la fiduciaire Pierre Busset

Où le rapport de la commission de gestion et attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour

de donner décharge à la municipalité pour sa gestion durant l'exercice 2015

d'adopter le compte de fonctionnement ainsi que le bilan au 31 décembre 2015 tels qu'ils lui sont présentés

de la libérer du mandat qu'il lui a confié pour le contrôle de l'exercice 2015

La gestion des comptes du préavis N° 06/2016 est acceptée :

à l'unanimité par :32 voix

La présidente remercie chaleureusement l'administration ainsi que la commission de gestion pour l'immense travail effectué.

La présidente passe au point N°2 de l'ordre du jour

• Point n°2 de l'ordre du jour

Préavis N°07/2016 – Demande de crédit de CHF 43'000.- TTC destiné à l'adaptation de toutes les barrières du bâtiment du Vallon aux normes de sécurité en vigueur.

La présidente donne la parole à la municipalité qui n'a rien à rajouter.

La présidente donne la parole à la commission des finances qui n'a rien à rajouter.

La présidente ouvre la discussion.

La parole n'étant pas de demandée, la présidente clôt la discussion et passe au vote.

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE:

Vu le préavis de la municipalité N°07/2016

Où le rapport de la commission des finances

Attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

d'autoriser la municipalité à entreprendre les travaux destinés à l'adaptation de toutes les barrières du bâtiment du Vallon aux normes de sécurité en vigueur

d'octroyer à cet effet un crédit de CHF 43'000.- TTC

de financer ce montant par la trésorerie courant

d'amortir l'investissement sur une durée de 10 ans.

Le préavis N°07/2016 est accepté par:

**29 voix pour
03 abstentions**

La présidente passe au point N°3 de l'ordre du jour

• Point N° 3 de l'ordre du jour

Propositions individuelles et divers

La présidente ouvre la discussion et donne la parole à Mme Cornélia Gallay

Mme Cornélia Gallay, syndique prend la parole

Comme vous le savez, cette législature a été très mouvementée pour la municipalité avec trois démissions et un décès. Alors que nombre de municipaux avait diminué de sept à cinq en 2011, nous avons en effet longtemps dû fonctionner à quatre. J'aimerais donc rendre hommage à la personne qui a parcouru toute cette législature avec persévérance et perspicacité. Vous avez sûrement reconnu Danièle André.

En 2011 la municipalité sortante est allée chercher Danièle André, ancienne doyenne à l'ESGE, compte tenu de ses compétences et de ses connaissances, afin de compléter l'équipe municipale pour la législature 2011-2016.

Danièle André a donc pris le dicastère des écoles, mais également celui de la petite enfance, du social, des églises. L'accueil de jour de la petite enfance, avec les débuts du RAT et l'intégration de la crèche-garderie à St-Cergue, s'est avéré être un dicastère très complexe. La structure de l'accueil de jour (UAPE) a pu être mise en place grâce à un important travail durant cette législature et a été intégrée à l'AISGE. Danièle André s'est énormément investie avec succès pour et avec les autres communes partenaires. Les cas compliqués et dramatiques d'expulsions ou les problèmes sociaux ont ponctué la législature.

Elle a tout de suite pris sa place avec son caractère et son sens aigu de communication.

L'année suivante elle a, en plus, repris la police des constructions avec des dossiers complexes et des procédures CAMAC de plus en plus compliqués compte tenu des nouveaux éléments à prendre en compte, tels que les dangers naturels, l'amiante, les énergie renouvelables, etc.

Là également, Danièle André s'est totalement investie pour répondre rapidement aux fort nombreuses demandes qui sont arrivées régulièrement et pour renseigner tous les citoyens et professionnels. Le nombre de recours contre des dossiers de construction ne cessent d'augmenter et en parallèle également, la diplomatie nécessaire pour ménager les intérêts généraux et les mécontentements.

Chaque dossier qu'elle empoigne, elle le traite avec intelligence et sérieux. Son travail accompli a été énorme.

Très dynamique, dotée d'un franc parlé et de beaucoup d'humour, elle anime les séances de sa belle présence et parvient bien à convaincre.

En 2014 elle est, en plus de ses dicastères, devenue vis-syndique.

Tu m'as été d'un soutien extrêmement précieux, un vrai bras droit sur qui j'ai pu m'appuyer sans faille.

Danièle a aussi initié la sortie des aînés (dès 70) ans qui est un très grand succès, tout comme l'organisation du Noël des aînés à midi. La journée citoyenne avec les élèves et le nettoyage des pâturages est toujours couronnée d'un repas.

Oui, Danièle André aime énormément cuisiner. Elle le fait pour sa famille, mais excelle également pour des grands groupes, par exemple les écoliers, les aînés, les jeunes sapeurs-pompiers (JSP) ou pour les collaborateurs. Ses repas, desserts et gâteaux, resteront longtemps dans les annales.

Tu prends maintenant une retraite bien méritée après tout ton investissement, mais sûrement pas pour te reposer ! Danièle se réjouit de garder ses cinq petits-enfants qui l'attendent impatiemment et qui vont bien l'occuper.

Pour cette nouvelle étape de ta vie, nous te souhaitons énormément de plaisir et beaucoup de bon temps.

Merci beaucoup Danièle !

La présidente remercie Mme Cornélia Gallay et passe la parole à Mme Danièle André

Mme Danièle André, municipale prend la parole

Un grand merci pour vos applaudissements. Je dois le dire, je ne vous quitte pas avec beaucoup de regrets, je l'ai déjà dit et je le répète cela ne me fait pas pleurer de partir !

Merci beaucoup Cornélia, j'ai beaucoup de plaisir à travailler avec toi. Le départ était difficile, mais les deux dernières années ont été avec une ambiance très sympathique, d'une part grâce à Cornélia qui arrondissait beaucoup les angles et d'autre part grâce à mes autres collègues que j'ai beaucoup appréciés. Merci encore.

La présidente remercie Mme Danièle André et passe la parole à M. Pierre Graber

M. Pierre Graber, municipal prend la parole

Danièle André, municipale des écoles, du social et de la police des constructions

En 2011 Danièle André, ancienne doyenne à l'ESGE, rejoint la municipalité qui passe de 7 à 5 membres. Elle reprend le dicastère des écoles, de la petite enfance, du social, des églises et celui de la police des constructions. Elle s'est énormément investie pour l'accueil de jour de la petite enfance, avec les débuts du Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT) et de la crèche-garderie de St-Cergue.

A la police des constructions Danièle André a traité des dossiers et des procédures CAMAC de plus en plus compliqués qui doivent tenir compte de nouveaux paramètres comme les dangers naturels, l'amiante, les énergies renouvelables. Elle s'est totalement investie pour répondre rapidement aux nombreuses demandes et en parallèle aux nombreux recours.

Elle a initié la sortie des plus de 70 ans, organise le Noël des aînés, gère la journée citoyenne avec les élèves et le nettoyage des pâturages. Danièle André aime énormément cuisiner, notamment pour sa grande famille et aux camps de ski. Ses desserts et gâteaux, resteront longtemps dans les annales.

Très dynamique, dotée d'un franc-parler et de beaucoup d'humour elle a animé les séances et s'est montrée convaincante. Tous nos remerciements et tous nos vœux pour une retraite bien méritée et beaucoup de plaisir avec ses petits-enfants qui se réjouissent de sa future disponibilité.

Cornélia Gallay, ancienne syndique

En l'an 2000, Cornélia Gallay rejoint la municipalité et les dicastères de l'urbanisme et des eaux. Dans ce dernier, elle travaille notamment sur le PDDE (plan directeur de distribution de l'eau), le PGEE (plan général d'évacuation des eaux) et les séparatifs des Pelesses et de la Cure. En 2016, elle peut fièrement inaugurer le nouveau réservoir de Cheseaux-dessus et le remplacement de la station de pompage de Combe Froide.

Depuis 2002, en tant que municipale du feu, elle travaille sur la création du DPS, la fusion avec le SDIS Arzier-Le Muids et la création du SDIS régional Nyon-Dôle.

Le dicastère de l'urbanisme permet à Cornélia Gallay de pratiquer son métier d'architecte sur les dossiers de la construction du bâtiment du feu et de la voirie, de l'étude de la patinoire, de la nouvelle école et des plans de quartier En Bournessaint, Tencoy-Dessus et Observatoire.

Au conseil régional, elle participe à la révision du plan directeur régional (PDRN) et cantonal (PDCn), aux Plan Partiel d'Affectation (PPA) de la Dôle, de la Givrine, et des Cheseaux. Elle est présidente du Schéma Directeur du NStCM et obtient notamment l'augmentation des cadences et la réalisation de la halte des Cheseaux.

Vice-syndic depuis 2011, Cornélia Gallay succède à Thierry Magnenat au 1er janvier 2014 et devient membre du Comité de direction du Conseil régional en charge de la mobilité où elle travaille sur la réorganisation des transports publics.

Travailleuse infatigable, Cornélia Gallay connaît ses dossiers à la perfection. Ses relations avec les autorités cantonales et régionales, avec le personnel communal et la population sont d'excellente qualité. Nous la remercions vivement pour toutes ces réalisations en 16 ans passés à la municipalité.

La présidente remercie M. Pierre Graber et, au nom du bureau, remercie infiniment Mme Cornélia Gallay et Mme Danièle André pour la bonne collaboration durant toutes ces années.

La présidente remercie également toutes les personnes qui vont nous quitter. Elle nomme les personnes qui ne seront plus au conseil l'année prochaine : Jean-Luc Bezençon, Daniel Bouvier, Antoine Brawand, Christine Briacca, Yvan Demierre, Marie-Joëlle Helfer-Cavillier, Michèle Möckle, André Müller, Sandra Sordet et Daniel Velluz.

La présidente souhaite revenir sur Mme Magali Borgeaud-dit-Avocat. Elle nous quitte et n'est malheureusement pas présente ce soir, elle regrette, mais vous transmet ses plus cordiales salutations. Mme Borgeaud-dit-Avocat a passé un grand nombre d'années au sein de notre conseil en tant que conseillère, puis présidente, où elle a fait un excellent travail. Elle a préféré opter pour une autre voie et je voudrais que nous l'applaudissions en signe de remerciement.

La présidente, au nom du bureau, offre un bouquet de fleurs à Mme Cornélia Gallay et Mme Danièle André. Elle remercie également Evelyne La Ferla, la secrétaire, qui nous quitte pour des raisons personnelles.

La parole n'étant plus demandée, la présidente clôt la discussion.

Mme Cornélia Gallay, syndique prend la parole

Je vous exprime ma gratitude pour m'avoir permis de faire cette aventure. Il est vrai que c'était un énorme honneur, de la fierté et de la joie d'avoir pu être syndique de St-Cergue.

Il était important de pouvoir représenter la commune et de défendre les intérêts de tous les citoyens et de la commune. Ce genre de travail ne se fait pas seul et j'ai déjà remercié Mme André, mais il est essentiel d'avoir des collaborateurs, des collègues. Je remercie donc mes collègues de la municipalité avec qui nous avons eu un travail excellent, harmonieux et constructif, c'était un très beau trajet. Puis il y a l'administration qui est vraiment la base, le pilier. Le gros du travail se fait par eux. Un grand merci aux secrétaires, à la voirie et aux collaborateurs du Vallon.

J'aimerais également remercier Mme la présidente, nous avons commencé ensemble une nouvelle fonction, c'était un très beau parcours. L'état d'esprit a été très bon.

Un grand merci aux conseillers, je souhaite à tous ceux qui continuent, autant les collègues que les conseillers, de bien gérer cette commune dans un esprit de dialogue et, pour ceux qui sortent, merci pour leur investissement envers la commune. A tous un très grand merci.

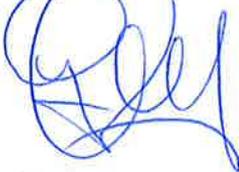
Pour couronner cette soirée, nous désirons vous offrir un repas, j'espère que vous serez tous présents pour ce moment convivial.

La présidente remercie Mme Cornélia Gallay

La présidente rappelle les prochaines dates de conseil, à savoir : **le 6 septembre, 11 octobre et le 6 décembre 2016.**

La présidente clôt la séance à 21h15.

La présidente



Maria Guichard



La secrétaire



Evelyne La Ferla

